
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 20 mars 2019 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE19 0444

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 mars 2019, en y retirant les articles 12.001 à 12.010, 20.010, 40.003 et 40.008.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE19 0445

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 25 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE19 0446

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE19 0447

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 février 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE19 0448

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Sodem inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour un service de surveillants-sauveteurs aquatique pour les plages publiques des parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et du Bois-de-l'Île-Bizard, pour une durée de 3 ans, soit les périodes estivales 2019, 2020 et 2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 374 126,18 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17116 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser un ajustement récurrent d'un montant de 6 700 \$ à la base budgétaire du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, à compter de 2020;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1183277002

CE19 0449

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure quatre (4) ententes-cadres, d'une durée de 60 mois, avec une option de prolongation de deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, pour la fourniture, sur demande, d'accumulateurs pour véhicules et équipements motorisés du parc de la Ville;
- 2 - d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour les lots mentionnés, les contrats à cette fin, aux prix de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16552 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

LOT 1 - Région Centre

Batteries Dixon inc.	345 778,94 \$
-----------------------------	---------------

LOT 2 - Région Est

Batteries Dixon inc.	252 763,48 \$
-----------------------------	---------------

LOT 3 - Région Ouest

Batteries Dixon inc.	222 603,81 \$
-----------------------------	---------------

LOT 4 - Région Sud

Batteries Dixon inc.	157 756,50 \$
-----------------------------	---------------

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1197362001

CE19 0450

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande de serveurs d'entreprise, d'équipements de stockage et d'équipements de télécommunication ;
- 3 - d'accorder à Compugen inc., PCD Solutions inc. et ESI Technologies inc., plus bas soumissionnaires conformes pour les lots 1, 3, et 4, et au seul soumissionnaire pour le lot 6, Bell Canada, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17255 ;

<u>Firmes</u>	<u>Description</u>	<u>Montants</u>
Compugen inc.	Lot 1: Serveurs et équipements connexes	1 172 489,82 \$
PCD Solutions inc.	Lot 3: Stockage IBM-SAN STORWIZE et accessoires	1 184 890,91 \$
ESI Technologies inc.	Lot 4: Commutateurs du réseau Canal de Fibre (FC) pour le stockage des données.	638 311 \$
Bell Canada	Lot 6: Équipements de télécommunication avec support.	2 840 787,50 \$

- 4 - d'autoriser des crédits additionnels pour une variation de quantité de l'ordre de 15% pour les lots 3 et 4, soit une somme de 177 733,63 \$ pour le lot 3 ainsi qu'une somme de 95 746,65 \$ pour le lot 4;
- 5 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187833008

CE19 0451

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Groupe de sécurité Garda SENC, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période maximale de 12 mois, avec une option de prolongation additionnelle de six mois, le contrat pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes pour l'immeuble de la Cité des hospitalières, situé au 201-251A, avenue des Pins Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 385 307,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17475;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1193980001

CE19 0452

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Techniparc (9032-2454 Qc inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection du terrain de balle situé au parc des Roseraies, dans l'arrondissement d'Anjou, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 450 464 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6349;
- 2 - d'autoriser un montant de 67 569,60 \$ à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser un montant de 45 046,40 \$ à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1187936012

CE19 0453

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 4 312,95 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées dans le cadre du contrat accordé à Meloche, division de Sintra (CE18 0552), pour réaliser le dernier décompte et le paiement final des travaux de voirie dans le chemin de la Côte-de-Liesse, d'un point à l'ouest de la Montée de Liesse à la rue Griffith, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, majorant ainsi le montant total du contrat 304401 de 237 368,34 \$ à 241 681,29 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1187231078

CE19 0454

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 623 156,30 \$, taxes incluses, pour divers travaux de pavage et de marquage à réaliser en 2019, dans le cadre du Projet Bonaventure, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à 4042077 Canada inc.(De Sousa), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 537 156,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214735 ;
- 3 - d'autoriser une dépense de 80 573,45 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1197231022

CE19 0455

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 8 053 713,47 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de LaSalle et de Lachine (PCPR - PRCPR 2019), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 676 713,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 441022;
- 4 - d'autoriser une dépense de 767 671,35 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187231084

CE19 0456

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération ;

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six ententes-cadres pour la fourniture, sur demande, de services professionnels, afin de réaliser des mandats de caractérisation environnementale, d'études géotechniques et de conception de chaussée, dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville;
- 3 - d'approuver les contrats de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17192;

Firme	Somme maximale	Contrat (Lot)
Groupe ABS inc.	3 688 337,64 \$	1
Les Services EXP inc.	2 916 915,75 \$	2
FNX-INNOV inc. (anciennement Les Consultants S.M. inc.)	2 308 299,50 \$	3
SNC-Lavalin GEM Québec inc.	1 785 750,88 \$	4
Solmatech inc.	1 134 437,05 \$	5
WSP Canada inc.	962 818,76 \$	6

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1183855006

CE19 0457

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 18 498 737,63 \$, taxes et incidences incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans l'avenue Papineau, de la rue Gauthier à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ;
- 3 - d'accorder aux Excavations Lafontaine inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 17 583 352,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 325301 ;
- 4 - d'autoriser une dépense de 1 731 093,70 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187231085

CE19 0458

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 16 048 903,47 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Jarry, de la rue Boyer à la rue Garnier, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 758 944,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 223802 ;
- 4 - d'autoriser une dépense de 1 469 544,92 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187231082

CE19 0459

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 329 734,50 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de sécurité du nouveau bâtiment administratif de l'usine Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Site intégration plus inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 274 778,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5988;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1196206001

CE19 0460

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la Cité des arts du cirque (TOHU) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser une programmation d'activités culturelles, éducatives, environnementales et récréatives à la TOHU, dans le parc Frédéric-Back et dans le quartier Saint-Michel, pour une somme maximale de 2 151 533,23 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 104 471,17 \$ de compétence corporative du Service de la culture vers les dépenses contingentes en contrepartie de 104 471,17 \$ de compétence d'agglomération des dépenses contingentes vers le Service de la culture pour 2019;
- 3 - d'autoriser des ajustements récurrents à la base budgétaire du Service de la culture et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour un montant de 3 836,91 \$ à compter de 2020, pour un montant de 7 689,81 \$ à compter de 2021 et pour un montant de 11 625,79 \$ à compter de 2022, et ce, pour chaque service;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1187540002

CE19 0461

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre avec Fujitsu conseil (Canada) inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la fourniture de prestations de services professionnels requis en intelligence artificielle, pour une somme maximale de 2 052 993,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16877;

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1197297001

CE19 0462

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, WSP Canada, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour des services professionnels pour le contrôle de la qualité relié à la mise en œuvre de projets à caractère industriels en mode de réalisation conception-construction-entretien-exploitation du Service de l'environnement, pour une somme maximale de 4 255 540,94 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16708 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1185951003

CE19 0463

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à la seule firme, SNC-Lavalin GEM Québec inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels pour l'élaboration du rapport géotechnique des paramètres de référence (GBR), préparation des plans et devis d'excavation du roc par forage et dynamitage, par tunnelier TBM et par haveuse, surveillance et support technique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 497 158,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17405 ;
- 3 - d'autoriser une dépense de 149 715,85 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1197526005

CE19 0464

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 786 745,51 \$, taxes, variations de quantités, contingences et incidences incluses, pour la réhabilitation de la fontaine lumineuse et la construction d'un édicule technique au parc La Fontaine;
- 2- d'accorder à la seule firme soumissionnaire, Atelier Civiliti inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels requis à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 542 583,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17282 ;
- 3- d'autoriser une dépense de 81 387,46 \$, taxes incluses, à titre de variations de quantité;
- 4- d'autoriser une dépense de 108 516,62 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 5- d'autoriser une dépense de 54 258,31 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1198132001

CE19 0465

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré, incluant un contrat de sous-location en annexe, entre la Ville et MILA - Institut québécois d'intelligence artificielle, organisme à but non lucratif, pour la conclusion d'une entente de collaboration dans le domaine de l'intelligence artificielle, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 831 128 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187297003

CE19 0466

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Association francophone pour le savoir (ACFAS inc.) pour l'exposition des photos finalistes du concours *La preuve par l'image* 2019 au Planétarium Rio Tinto Alcan, du 7 mai 2019 jusqu'au 27 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1197917002

CE19 0467

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Irena Mrozowicz Syska un terrain vacant, constitué du lot 4 589 391 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Mercier, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1185840021

CE19 0468

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Sophocles Panagakos un terrain vacant constitué du lot 1 843 305 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur le chemin de la Rive-Boisée, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1185840020

CE19 0469

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Suzanne Thomassin un terrain vacant constitué du lot 1 347 750 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue De Gaulle, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1185840023

CE19 0470

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Rino Balloch un terrain vacant, constitué du lot 4 589 917 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur le croissant Barabé, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1185840024

CE19 0471

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un soutien financier exceptionnel d'un montant maximum de 1 013 000 \$ pour la réalisation du projet de logement social HFAQ Phase V de l'organisme Les Habitations de la Fondation des aveugles du Québec, dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1190637001

CE19 0472

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 2 045 228 \$, pour une période de 4 ans, se terminant le 31 décembre 2022, à la Cité des arts du cirque (TOHU) pour la réalisation du plan d'action Cirque-Terre-Humain dans le cadre de sa mission, somme répartie annuellement comme suit :

2019	2020	2021	2022
499 198 \$	507 185 \$	515 300 \$	523 545 \$

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser des ajustements récurrents à la base budgétaire du Service de la culture et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour un montant de 3 993,50 \$ à compter de 2020, pour un montant de 8 051 \$ à compter de 2021 et pour un montant de 12 173,50 \$ à compter de 2022, et ce pour chaque service;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1187540001

CE19 0473

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 450 000 \$ à Montréal en Histoire pour supporter les coûts d'opération de l'événement Cité Mémoire en 2019;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1191103001

CE19 0474

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et Rogers Communications Canada inc., pour la fourniture des services d'installation, d'intégration, de maintenance et de support de modems LTE véhiculaires et le logiciel de gestion et communication pour le Service de sécurité incendie de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 809 091,92 \$ taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser des budgets additionnels pour une variation de quantité de l'ordre de 15%, correspondant à une somme de 133 849,37 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1182357004

CE19 0475

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Aménagement Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'étanchéisation du bassin de rétention des eaux pluviales et stabilisation du talus sur le site de l'écocentre LaSalle, dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 453 585 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5982;
- 2 - d'autoriser une dépense totale de 587 846,16 \$, taxes incluses, soit une somme de 453 585 \$ pour les travaux, une somme de 90 717,90 \$ pour le budget des contingences et une somme de 43 544,16 \$ pour le budget des incidences, le cas échéant;

3 - d'autoriser un virement de 536 783 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération vers le Service de la gestion et de la planification immobilière;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1185895003

CE19 0476

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 18 228 125,56 \$, taxes incluses, incluant une provision d'estimation de taxes de 10% calculée sur l'indemnité principale, pour l'ensemble des acquisitions prévues aux résolutions CM16 0600, CM16 0598, CM16 0599, CM17 0740, CM16 0926, dans le cadre de la mise en œuvre des abords du site Outremont (projet MIL Montréal);

– cette somme additionnelle prévue à la présente résolution bonifie les montants déjà approuvés dans les résolutions suivantes :

- le point 5 de la résolution CM16 0600 qui autorise une dépense de 1 635 290 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 1 350 843 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 5 de la résolution CM16 0599 qui autorise une dépense de 777 000 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 1 350 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 5 de la résolution CM16 0598 qui autorise une dépense de 862 320 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 2 203 544 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 5 de la résolution CM 16 0926 qui autorise une dépense de 2 644 425 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une partie du lot 1 868 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- le point 1 de la résolution CM17 0740 qui autorise une dépense totale de 1 140 839,44 \$, taxes incluses, pour l'acquisition du lot 6 032 109 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1196462002

CE19 0477

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour la tenue d'une consultation publique portant sur la vision et les principes de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1193250001

CE19 0478

Il est

RÉSOLU :

de céder des surplus de végétaux, sans contrepartie financière, à certains organismes à but non lucratif demandeurs ci-après indiqués et situés sur le territoire de la Ville de Montréal :

OBNL

- Club Iris
- Maison d'Haïti
- Entre-Parents de Montréal-Nord
- Compagnons de Montréal
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec (FSHEQ)
- Fondation Isaïah 40
- Garage à musique (Fondation du Dr. Julien)
- Fondation Mélio
- Centre du Plateau
- Maison André Gratton (Le Phare - Enfants et familles)
- Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI)
- La Pépinière | Espaces collectifs

ÉCO-QUARTIER

- Éco-quartier - Mercier / Hochelaga-Maisonneuve
- Éco-quartier - Rosemont / Petite Patrie
- Éco-quartier - Lachine

SCOLAIRE

- Collège Montmorency

CUISINES COLLECTIVES

- C-VERT
- Cap St-Barnabé (Hochelaga-Maisonneuve)
- Chic Resto Pop
- Mon Resto St-Michel

SOCIÉTÉS PARTENAIRES

- Société des Rhododendrons du Québec
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Société des roses du Québec (SRQ)
- Domaine Joly - De Lotbinière
- Jardin botanique du Nouveau-Brunswick
- Jardin de Métis

Adopté à l'unanimité.

30.002 1191114002

CE19 0479

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Ville de Montréal à signer la « Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle »;
- 2- d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information de la Ville à signer ladite Déclaration et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1197297002

CE19 0480

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 000 \$, à même le budget de fonctionnement, pour l'attribution d'une bourse à l'auteur(e) récipiendaire du « Prix du livre jeunesse des bibliothèques de Montréal » dans le cadre de la 15^e édition;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1191608002

CE19 0481

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 115 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2019 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de la programmation et de la diffusion du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1190879001

CE19 0482

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une contribution de 10 820 \$ de la de la Société des Amis du Jardin botanique pour bonifier les activités des Jardins-jeunes;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au montant de la contribution financière;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1196010001

CE19 0483

Il est

RÉSOLU :

de nommer au sein des instances de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le mandat se terminant le 31 mars 2021, les représentants de la Ville de Montréal suivants :

- M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif, responsable du développement économique et commercial ainsi que des relations gouvernementales à titre de membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'UMQ;
- Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse, à titre de membre du conseil d'administration et de substitut au comité exécutif de l'UMQ.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1194784002

CE19 0484

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2019 des commissions permanentes du conseil municipal ci-après :

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Diagnostic du loisir public montréalais;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) (mandat du conseil municipal à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de tenir une consultation publique conformément à l'article 125 de la LAU);

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Élaboration d'une Politique de reconnaissance des organismes communautaires à Montréal;
- Suivi de l'étude sur la gestion de la diversité religieuse;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268);

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Étude du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal;
- Lutte contre les changements climatiques, bonnes pratiques et outils d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);
- Interdiction des bouteilles d'eau de plastique à usage unique à la Ville de Montréal et élaboration d'une Stratégie de réduction du plastique sur le territoire de la métropole (CM18 0709);
- Motion de l'opposition officielle de l'interdiction du chauffage au mazout à Montréal (CM18 1177);

Commission sur l'examen des contrats

- Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082;
- De concert avec le BIG, revoir les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082 et de faire des recommandations à ces conseils (CM19 0114 et CM19 0115);

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018;
- Programme triennal d'immobilisations 2020-2022;
- Consultations prébudgétaires 2020;
- Budgets de fonctionnement 2020;
- Le fardeau fiscal des OBNL locataires (CM17 0634);
- Étude de la norme ISO 37 001, certification anticorruption (CM18 1290);

Commission sur l'inspecteur général

- Étude des rapports de l'inspecteur général;

Commission de la présidence du conseil

- Période de question du public au conseil municipal;
- Scrutin préférentiel ontarien de 2018 et relation entre le taux de participation aux élections municipales québécoises et le choix d'un autre jour de vote que le dimanche (CM18 0557);
- Interdire les applaudissements lors de la période de questions des élus et des citoyens au conseil municipal de Montréal / article 46 et attribution des droits de paroles (CM18 1395);

Commission sur le transport et les travaux publics

- Facteurs facilitant et freins à la diminution de l'utilisation et de la possession de véhicules personnels à Montréal;

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

CE19 0485

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2019 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Diagnostic du loisir public montréalais;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) (mandat du conseil municipal à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de tenir une consultation publique conformément à l'article 125 de la LAU);

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Élaboration d'une Politique de reconnaissance des organismes communautaires à Montréal;
- Suivi de l'étude sur la gestion de la diversité religieuse;
- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268);

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Étude du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal;
- Lutte contre les changements climatiques, bonnes pratiques et outils d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);
- Interdiction des bouteilles d'eau de plastique à usage unique à la Ville de Montréal et élaboration d'une Stratégie de réduction du plastique sur le territoire de la métropole (CM18 0709);
- Motion de l'opposition officielle de l'interdiction du chauffage au mazout à Montréal (CM18 1177);

Commission sur l'examen des contrats

- Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082;
- De concert avec le BIG, revoir les critères d'examen établis en 2011 par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082 et de faire des recommandations à ces conseils (CM19 0114 et CM19 0115);

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018;
- Programme triennal d'immobilisations 2020-2022;
- Consultations prébudgétaires 2020;
- Budgets de fonctionnement 2020;
- Le fardeau fiscal des OBNL locataires (CM17 0634);
- Étude de la norme ISO 37 001, certification anticorruption (CM18 1290);

Commission sur l'inspecteur général

- Étude des rapports de l'inspecteur général;

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

- Éventuelles modifications au schéma d'aménagement et de développement;

Commission de la sécurité publique

- Le projet pilote des caméras portatives;
- La sécurité des déplacements entre la maison et l'école (CM18 1052);
- Les techniques de désescalade et les clientèles vulnérables;
- Le Bilan annuel du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- Le Bilan annuel du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM);
- Les activités de prévention incendie et de sensibilisation communautaire;
- L'intégrité et les normes professionnelles au SPVM;
- Présentation des activités de combat des incendies et de la structure organisationnelle 2019;
- Le suivi des indicateurs en matière de lutte contre le profilage racial et social;

Commission sur le transport et les travaux publics

- Facteurs facilitant et freins à la diminution de l'utilisation et de la possession de véhicules personnels à Montréal.

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1197579005

CE19 0486

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 64 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (18-070), l'ordonnance no 1 jointe au présent dossier décisionnel afin d'apporter des modifications à la section V - Vélos en libre-service BIXI Montréal pour la saison 2019.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1194368002

CE19 0487

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1162748005

CE19 0488

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1195175001

CE19 0489

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention relative au traitement des frênes situés sur des propriétés privées », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1198142001

CE19 0490

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (18-070) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1194368003

CE19 0491

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens et d'équipements d'actifs permettant une optimisation et une expansion du système de vélos en libre-service BIXI pour les années 2019, 2020 et 2021 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1194368001

CE19 0492

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ pour le financement de travaux de sécurisation sur le réseau routier, aux abords des écoles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1181097016

CE19 0493

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement fixant le montant des amendes à l'égard des infractions en matière de stationnement ou d'immobilisation des véhicules (18-020) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1197718001

CE19 0494

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 57 300 000 \$ pour le financement de la réalisation d'interventions municipales dans les abords du site Outremont (« PDUES ») », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1196626001

CE19 0495

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal l'avis et les recommandations du Conseil interculturel de Montréal intitulé « Montréal, cité interculturelle. Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1197968002

CE19 0496

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le rapport annuel d'activités du comité de vérification élargi de la Ville de Montréal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1195330001

CE19 0497

Il est

RÉSOLU :

d'offrir à Koncas Recyclage inc., à coût nul, 115 tonnes de copeaux de bois en provenance du Centre Environnemental Saint-Michel (CESM) afin qu'elle puisse effectuer de la recherche sur la valorisation de résidus issus du tri des matières résiduelles de type construction, rénovation, démolition (CRD).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1198260003

Levée de la séance à 10h48

70.001

Les résolutions CE19 0444 à CE19 0497 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville